



Tamesna, jeudi 18 avril 2024

COOPERATION SUD-SUD : L'OFPPT ET LA DELEGATION LIBERIENNE ECHANGENT AUTOUR DES OPPORTUNITES DE COLLABORATION DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Dans le cadre d'une visite officielle au Maroc, Madame Sara Beysolow Nyanti, Ministre des Affaires Etrangères, accompagnée d'une délégation, ont été accueillies ce jeudi 18 avril 2024 à la CMC de Tamesna par Madame Loubna Tricha, Directrice Générale de l'OFPPT et son équipe, en vue de s'entretenir autour des opportunités de collaboration bilatérale.

Madame Loubna TRICHA et Madame Sara BEYSOLOU NYANTI ont manifesté leur engagement mutuel en faveur du renforcement des liens de collaboration dans le domaine de la formation professionnelle, matérialisés par la signature, le 25 mars 2019 à Marrakech par les Ministères des Affaires Etrangères du Maroc et du Libéria, d'une convention cadre, incluant la formation professionnelle comme axe important de coopération.

Dans son intervention, Madame la Ministre a exprimé que la visite de l'OFPPT était l'une des priorités de la mission de la délégation libérienne au Maroc. Elle a également mis l'accent sur la volonté de la Libérie de bénéficier de l'expertise de l'Office dans les secteurs prioritaires pour la Libérie notamment l'agriculture et l'agro-industrie, le tourisme, l'économie bleue ainsi que le BTP.

Les deux Parties ont aussi échangé autour des perspectives de développement de cette collaboration, notamment en matière d'accueil de stagiaires libériens dans les Etablissements de formation relevant de l'OFPPT, dans les spécialités prioritaires pour la partie Libérienne. A ce titre, l'OFPPT a accueilli, depuis 2005, près de 190 stagiaires libériens, dans les métiers du Transport et Logistique, du Digital, du Tourisme, de l'Industrie. etc.

L'OFPPT accompagnera également le Libéria à travers des missions de diagnostic en vue d'identifier les besoins en Formation Professionnelle du pays et les domaines nécessitant l'appui de l'OFPPT. Il contribuera en plus à la promotion d'actions de jumelage avec les Etablissements de formation libérienne, à vocation similaire, favorisant un partage d'expérience en matière d'organisation, de fonctionnement et de gestion.